

Le mouvement est ouvert

Faites vos vœux

Vous souhaitez participer au mouvement, néanmoins la procédure de mutation dans l'Éducation nationale peut sembler opaque. Il est par conséquent très important d'être accompagné-e par Sud Éducation afin de vous aider dans vos démarches. Les élu-es et les militant-es de Sud Éducation sont à vos côtés pour défendre l'égalité de traitement entre tous les personnels et s'assurer que tou-ttes disposent des mêmes informations concernant les procédures de mutation. Les suppressions de poste massives dans le second degré ont largement contribué à bloquer le mouvement. Supprimer des postes comme le fait Blanquer, c'est empêcher la mobilité des personnels.



Le mouvement inter-académique pour changer d'académie est terminé. Le mouvement intra-académique pour pouvoir faire des vœux à l'intérieur de votre académie est maintenant en cours. Les militant-es de Sud Éducation pourront vous conseiller à plusieurs moments de la procédure de mutation : au moment de formuler des vœux, au moment de la publication de votre barème sur I-prof afin de bien vérifier que tous les éléments ont été pris en compte, puis éventuellement au moment des résultats, dans l'écriture d'un recours.



Les étapes du mouvement



- ➔ **du 14 au 31 mars** : Saisie des vœux.
- ➔ **du 1er au 8 avril** : Confirmation des demandes.
- ➔ **du 9 avril au 6 mai** : Traitement et contrôle des demandes.
- ➔ **22 mai** : Date limite d'annulation des demandes et de contestation des barèmes.
- ➔ **du 7 au 28 mai** : Affichage des barèmes sur I-Prof.
- ➔ **10 juin** : Résultat du mouvement.
- ➔ **à partir du 18 juillet** : Communication via I-Prof des affectations de TZR.

Des outils syndicaux pour vous accompagner !

Contactez-nous : **05 62 61 84 00 (le mardi)** gers@sudeducation.org

- ❖ pour calculer votre barème,
- ❖ pour vous conseiller dans vos vœux,
- ❖ pour demander à Sud Éducation de suivre votre demande de mutation,
- ❖ pour vous accompagner dans d'éventuels recours.

